

«Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles» -Sénèque

Albi. Auch. Cahors. Carcassonne. Mende. Montpellier. Nîmes. Perpignan. Rodez. Tarbes. Toulouse

NUMERO SPECIAL AUDIENCE A LA DIRECTION le 15.09.2021 à 9h30

A la demande de M. BIGNON, une audience intersyndicale s'est tenue en présentiel dans la salle Paul Barthe rue Merly à Toulouse, en présence de MM. PEREZ et FERRE, AFIPA et en début de séance de M.HERIN Denis nouvel AFIPA affecté au 1.09.2021, en charge de la D.A.J (5ème DIVISION).

Une audience de rentrée donc, qui a duré 3 heures, avec un assez grand nombre de sujets abordés en présence de 4 militants de notre section et de nombreuses questions à notre initiative.

Focus ☐

☐ SITUATION SANITAIRE

Il y a eu au total 15 collègues (sur 215) contaminé.e.s depuis le début de la pandémie en mars 2020. Il n'y pas de cas Covid-19 actuellement et un seul cas contact, testé négatif.

Un rappel a été fait aux chefs de service sur les consignes sanitaires :

- obligation du port du masque lorsque l'agent.e n'est pas seul.e dans son bureau en plus du minimum de 4m2 par agent, avec rotation souhaitée des agent.e.s en relation avec les chefs de service, afin d'être seul.e dans le bureau pour éviter le port du masque
- respect de la jauge affichée des salles, sans dérogation possible
- interruption toutes les deux heures afin de faire aérer
- interdiction des réunions de convivialité dans les bâtiments (pour respecter le port du masque).
- gel et masques à disposition

- les salles de repas du rdc de la rue Merly restent fermées jusqu'à nouvel ordre

- éviter les réunions en présentiel, sauf cas exceptionnels, car le risque est toujours présent. Seules sont tolérées les réunions de brigade de rentrée, avec les nouveaux agents par exemple, sinon les visio-conférences sont à privilégier

Le prochain COSTRA de rentrée se fera en présentiel, pour revenir par la suite en distanciel.

En revanche, il convient d'assurer des réunions régulières en distanciel, afin de conserver la notion d'équipe de travail.

Le Directeur a rappelé que la présentation du passe sanitaire n'est pas prévue lors des contrôles sur place, y compris dans les bars, hôtels restaurants. Aucun problème sur ce sujet n'a été cependant signalé à ce jour.

Pour répondre à notre question, le Directeur nous a indiqué que les agent.e.s classé.e.s «fragiles» en raison de leur état de santé sont actuellement au nombre de 7 (1 B brigade et 6 vérificateurs) et sont placé.e.s en télétravail 5j/5. Deux ont été placé.e.s en mission de soutien à la cellule DGE chargée du suivi du fonds de solidarité « coûts fixes », jusqu'à la fin de l'année.

Une actualisation des préconisations les concernant est prévue de même qu'un rendez-vous avec le médecin de prévention à prendre directement par ces agents auprès de ce dernier, les chefs de brigades leur rappelleront cette consigne. En cas de refus, la Direction prendra contact directement avec le médecin de prévention pour examiner la situation, dans le respect du secret médical.

❑ RENTREE 2021

Les 7 nouveaux collègues ont été accueilli.e.s en présentiel à la Direction rue Merly le 1^{er} septembre, sauf un A affecté sur Montpellier encore en formation à l'ENFiP, qui le sera le 1.01.2022. Ils ont pu faire connaissance de l'ensemble de l'équipe de direction ainsi que du responsable de la formation professionnelle. Par ailleurs ils se sont déclarés satisfaits du séminaire de 2 jours organisé rue Merly, en fin de semaine dernière et dédié en grande partie à la présentation « métiers ».

❑ ORGANISATION DES DIVISIONS

Deux nouveaux collègues sont en formation dans la cadre du « tuilage », sur la cellule ALPAGE de la 3^{ème} Division ainsi que sur le poste de suivi des AAI de la 4^{ème} Division, avec les collègues occupant respectivement ces postes actuellement et devant partir en retraite prochainement.

Des changements de rédacteurs ou de portefeuilles de rédacteurs à la 3^{ème} et 4^{ème} Division pour le suivi de certaines brigades ont été faits à l'occasion du mouvement du 1^{er} septembre. L'intérim de la 4^{ème} Division est toujours assuré par l'AFiPA de la 2^{ème}.

Une demande a été faite au SJCF ainsi qu'à SPIB, afin que le poste d'AFiPA en surnombre depuis quelques années dans notre Direction soit implanté au TAGERFiP.

❑ TELETRAVAIL

Hormis la situation des agents « fragiles » en télétravail 5 jours sur 5 avec avis médical compte tenu de la situation sanitaire, à la date du 1.09.2021 (la situation a évolué depuis), les contrats de télétravail signés concernaient 6 A+ (5IP et IDIV), 22 A (16 en Direction, 4 à la BPAT et 2 à la BEP), 4B (en brigades) et 1 C (en Direction).

A l'exception des A+, limités par le Directeur à 1 jour par semaine, les options individuelles choisies en relation avec les chefs de service, vont de 1 jour à 2 jours par semaine, avec parfois possibilité en complément de bénéfice du régime des jours flottants.

Le Directeur préconise 2 jours maximum par semaine, afin de conserver les échanges en présentiel au sein des équipes.

Il n'y a pas eu de situation de refus à examiner en direction (étant précisé que les agents pourraient alors faire appel de cette décision devant la CAP locale), l'idée défendue par le Directeur est la nécessité d'un dialogue constructif entre le chef de service et l'agent.

❑ EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Depuis la crise sanitaire les achats de matériel informatique étaient centralisés par la DISI, ce qui a généré des difficultés d'approvisionnement compte tenu de période, pour le renouvellement du matériel et du stock de secours disponible.

Depuis quelques mois, l'autorisation d'achats directs a été donnée et dans un premier temps 10 portables ont été acquis pour la BEP (cellule suivi MRV) et les ACListes.

Par ailleurs, la Délégation a adressé une demande pour connaître les besoins 2021/2022. Un état des besoins de 66 postes a été fourni (remplacement de 23 postes de 2017, 33 Tiny et 10 pour le stock de réserve).

Pour faire suite partiellement à cette demande une autorisation de commande de 51 ordinateurs a été accordée la semaine dernière (41 renouvellements des modèles en service de + 5 ans et 10 au titre du stock de réserve). La commande sera faite auprès de l'UGAP et il n'y a pas de délai de livraison.

Il n'y aura donc pas la possibilité de remplacer tous les ordinateurs Tiny avant 2022, mais l'objectif est de continuer leur remplacement d'ici fin 2021 en puisant pour partie sur la réserve.

Solidaires est intervenu plus largement sur les besoins en matériel pour tous les postes de travail au bureau ainsi que pour les télétravailleurs mais aussi les nomades lorsqu'ils exercent à leur domicile (bureau déporté de fait), car il ne convient pas de faire de distinction à notre sens, notamment en matière de connectique, souris, écrans et fauteuils de bureau.

Le Directeur attend toujours les consignes de la Centrale en la matière et fait quant à lui la distinction entre télétravailleurs et nomades (« *un vérificateur intervient dans l'entreprise, travaille le reste du temps au bureau et parfois chez lui* »), donc la priorité en matière d'équipement doit aller aux sédentaires, puis aux télétravailleurs sous contrat.

Par ailleurs, nous avons signalé que les nouveaux micros préparés par la DISI ne permettent plus de lire les clés USB, ce qui pose problème, notamment pour les interventions inopinées et la remise des FEC sur place. La Direction va examiner la situation.

❑ OBJECTIFS 2021

Pour répondre au questionnement de Solidaires sur ce sujet, le Directeur nous a indiqué avoir conscience qu'on est toujours en période Covid, avec tout ce que cela suppose en terme de difficultés parfois pour les opérations de contrôle sur place et qu'il n'y a pas de pression sur les objectifs. Il a tenu toutefois à préciser qu'il n'y aura pas en 2021 comme ce fut le cas en 2020 et 2019 de « souplesse », la réalité du déroulement des affaires devant permettre pour chaque chef de brigade de justifier les éventuels écarts dans leur service (recours divers, commissions, etc ... plus difficiles à gérer dans le contexte de la crise sanitaire), en plus des conditions plus complexes d'intervention sur place.

Par ailleurs, il estime qu'un temps trop long passé sur une affaire conforme est plus dommageable que le nombre de conformes, qu'il faut savoir arrêter les investigations pour consacrer plus de temps le cas échéant sur les dossiers complexes et à enjeu.

Il a également noté qu'il y a maintenant davantage d'opérations « simples » et que l'équilibre des programmes individuels (en fonction du « poids » de chaque dossier et donc du temps à passer aux opérations de contrôle), doit être trouvé par les chefs de service au sein de chaque brigade.

❑ DEMENAGEMENT MONTPELLIER

Les plans du nouveau site en location (pour une durée de 2 ou 3 ans, en attendant l'éventuelle construction d'un bâtiment neuf au Millénaire), baptisé « Apollo », viennent d'être communiqués aux chefs de service, pour communication aux agents. La Direction est donc en attente de ce retour. Le projet sera présenté au CHSCT de l'Hérault d'ici la fin de l'année (nous avons demandé qu'il en soit de même pour le CHSCT de Haute-Garonne auquel sont rattachés tous les services de notre DIRCOFI).

Au niveau des bureaux, la DIRCOFI occupera des surfaces un peu « open space » en partie nord du bâtiment : bureaux de 4 (voire 5 ou 3 parfois) allant jusqu'à un bureau de 8 pour l'une des brigades (BIV10), mais il pourrait être envisagé un aménagement, si c'est possible.

Par ailleurs des bureaux sont disponibles pour l'accueil au rdc de l'immeuble, ainsi que dans sa partie centrale en étage.

Pour le Directeur, il y a un sujet là aussi sur les parkings. Le site ne dispose que de 101 places pour l'ensemble des services (y compris de nombreux autres services de la DDFiP 34). Des négociations sont en cours pour prendre à bail 35 places supplémentaires, soit 136 au total. Le ratio par agent serait alors de 58 %.

La DIRCOFI serait attributaire de 15 places seulement, non nominatives. Il y aurait également 55 places gratuites dans la rue (mais un peu aléatoire, quand même, quant au niveau de leur occupation dans la journée...) et la présence de transports en commun à proximité immédiate.

Le déménagement de la Cité Chaptal à ce nouveau site est prévu après le 1.01.2022, au plus tôt, dès la livraison des nouveaux locaux effectués après les travaux qui commenceront début octobre. Le déménagement matériel sera commun entre les deux directions.

Le Directeur nous a indiqué enfin qu'il n'y a pas de garantie sur la construction d'un bâtiment neuf dans deux ou trois ans, en fonction des arbitrages ministériels, et il y a tout de même une possibilité que le site devienne pérenne ... pour autant, pour le Directeur avec ces nouveaux locaux pris en location, au regard de la propreté des sanitaires et de la clarté des bureaux « *il n'y a pas photo par rapport au site actuel* ».

❑ PARKING CITE ADMINISTRATIVE TOULOUSE

Le parking va être fermé pour travaux, menés par son nouveau propriétaire (Université de Toulouse 1) et ne sera plus accessible de manière pérenne pour les agents de la DIRCOFI, normalement à compter du 15 octobre prochain, cette date restant à confirmer.

Dans ce nouveau cadre, la Préfecture ne met à disposition que 15 cartes de parking nominatives et reliées à la plaque d'immatriculation de chaque véhicule pour les agents de la rue Merly (13 pour la DIRCOFI, 2 pour la BVCI, la DNEF et la Délégation ont d'autres solutions internes), dans deux parkings situés place de l'Europe et à Compans Caffarelli. On est loin de l'annonce de départ de la Préfecture de remplacement à l'identique (60 cartes attribuées actuellement pour la DIRCOFI) !

Suite à un recensement effectué auprès des chefs de service, seuls 18 agents utilisent le parking plus de 6 jours par mois, parmi lesquels 6 résident à Toulouse. Priorité sera donnée aux 12 agents résidant à l'extérieur et qui l'utilisent donc le plus fréquemment.

Une étude sera menée pour voir si la Direction ne peut pas louer 2 ou 3 emplacements supplémentaires ailleurs, non associés obligatoirement à un véhicule, afin de pouvoir les faire « tourner » en fonction des besoins du moment.

Le parking de la cour rue Merly pourrait être utilisé occasionnellement aussi, mais de manière limitée et en le signalant par avance.

❑ INFOS DIVERSES

-Sélection IDIV encadrement 2021 (vivier 2022)

9 collègues ont fait acte de candidature cette année, soit une augmentation sensible par rapport aux années précédentes : 6 sur Toulouse, 1 sur Auch, Montpellier et Nîmes. Un oral blanc a été organisé pour les volontaires au niveau des directions territoriales, l'oral devant se tenir dans les locaux de la rue Merly la semaine prochaine (3 jurys)

- poste de chef de brigade vacant à RODEZ (6ème BIV) : faute de candidat IP suite à la diffusion de la fiche de poste au plan national cet été, une nouvelle fiche de poste vient d'être publiée pour le recrutement au 1.01.2022 d'un d'IDIV (accès pour un lauréat du vivier). En attendant l'intérim est assuré par la Cheffe de la 16ème Brigade de Cahors pour les agent.e.s en poste sur Rodez et le Chef de la 2ème Brigade de Carcassonne pour ceux et celles en poste sur Mende.

- création du SCAD à la DIRCOFI au 1.09.2022 (dans le cadre de la création d'une neuvième C.A.A., sur TOULOUSE compétent sur les TA de TOULOUSE, NIMES et MONTPELLIER) : le Directeur a demandé en début de mois l'implantation au Tagerfip de 3 nouveaux emplois d'inspecteurs, 1 emploi B ou C pour ERICA et 1 emploi d'IP ou d'IDIV pour l'encadrement de ce nouveau service, créé au sein de la DIRCOFI.

❑ **PROCHAIN CTL le 12 OCTOBRE**, ordre du jour : DUERP-PAP, RETEX TELETRAVAIL, TBVS 2020, Observatoire interne et tableau de bord des conditions de vie au travail 2020, questions diverses.

Par ailleurs, à la connaissance de la Direction et fort heureusement, aucun.e collègue n'a été touché.e avec conséquences ce mercredi matin du 15 septembre par les intempéries dans le Gard et l'Hérault.

RAPPEL: notre AG annuelle, ouverte à tous nos adhérents et sympathisants se tiendra le JEUDI 21 OCTOBRE 2021 UNE DATE A RETENIR SUR VOS AGENDAS ! (détail du programme de la journée à suivre ...)